

Réponse du Conseil administratif à la motion du 8 mai 2007 de la commission sociale et de la jeunesse, acceptée par le Conseil municipal le 8 mai 2007, intitulée: «Etat des lieux des aides sociales cantonales».

TEXTE DE LA MOTION

Suite à l'étude de la motion M-556 et à son refus par la commission sociale et de la jeunesse,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à lui communiquer, dès sa parution, le rapport qui fera l'état des lieux de l'ensemble des prestations financières au niveau cantonal et le point de la situation sur les catégories de la population les plus fragilisées, afin de voir dans quelle direction les allocations municipales devraient s'insérer.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le rapport de l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique), intitulé *Besoins sociaux et prestations d'aide sociale en ville de Genève. Eléments pour une réorientation des aides communales*, réalisé par MM. Giuliano Bonoli et Michel Berclaz et paru le 28 février 2007, a été remis à la commission sociale et de la jeunesse lors de sa séance du 13 septembre 2007, puis à la commission des finances, suite à sa séance du 12 octobre 2007.

Par ailleurs, il est disponible sur le site Internet: http://www.ville-ge.ch/dpt5/social/aides_f.php

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Manuel Tornare

Le 9 juillet 2008.